

Alter^{NA}

Fonds de garantie pour la transition écologique
dans le secteur agricole

European
Investment *Advisory Hub*
Europe's gateway to investment support



 Banque
européenne
d'investissement



Pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Aquitaine

Programme de formation des Points Relais



Programme



- Module 1: Alter'NA, pour qui et pour quoi?
- Module 2: Les instrument de garantie publique Alter'NA et INAF
- Module 3: Demande de crédit

Module 1 – Alter'NA, pour qui et pour quoi?



- Nouvelle-Aquitaine, la transition écologique
- Les défaillances du marché
- L'initiative Alter'NA, une solution pour soutenir les investissements
- Les Points Relais Alter'NA

Nouvelle-Aquitaine, la transition écologique



Vers une transition écologique de l'agriculture

- La Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de **la transition énergétique et écologique**
- **11 grandes ambitions** pour préserver l'environnement en 2019
- La **transition agroécologique** fait partie de ces engagements

À l'horizon 2030



L'ensemble de la filière ambitionne une agriculture :

- Plus **bio**
- Plus respectueuse de **l'environnement**
- Plus économe en **ressources d'eau**
- Moins dépendante aux **pesticides** et aux **intrants chimiques**
- Plus soucieuse des **attentes des consommateurs**
- Plus attentive au **bien-être animal**

La transition agroécologique : quel potentiel ?



La transition créera de la valeur ajoutée par :

- Le développement de circuits courts
- L'attrait de l'agriculture bio auprès des consommateurs, etc.

La Région décline sa politique régionale, en contractualisant avec les filières agricoles et en mettant en place des outils de partage du risque tels que la garantie Alter'NA.

Étude préliminaire



Analyses des défaillances du marché du secteur agricole

Micro-finance	Prêts à court terme	Prêts à moyen et long terme
Offre limitée à une seule institution	Offre existante - Pas de défaillance du marché	Offre insuffisante - Besoins pas entièrement couverts

Difficultés de financement

Très petites et petites exploitations

Potentiel jugé insuffisant et/ou perception élevée du risque

Grandes et moyennes exploitations

Situation financière (endettement élevé et/ou manque de fonds propres).
Potentiel jugé insuffisant et/ou perception élevée du risque

Un besoin d'assistance technique



Plan d'investissement	Démarches
Difficultés des petites exploitations à établir un plan d'investissement	Difficultés des petites exploitations à faire les démarches en vue d'un financement

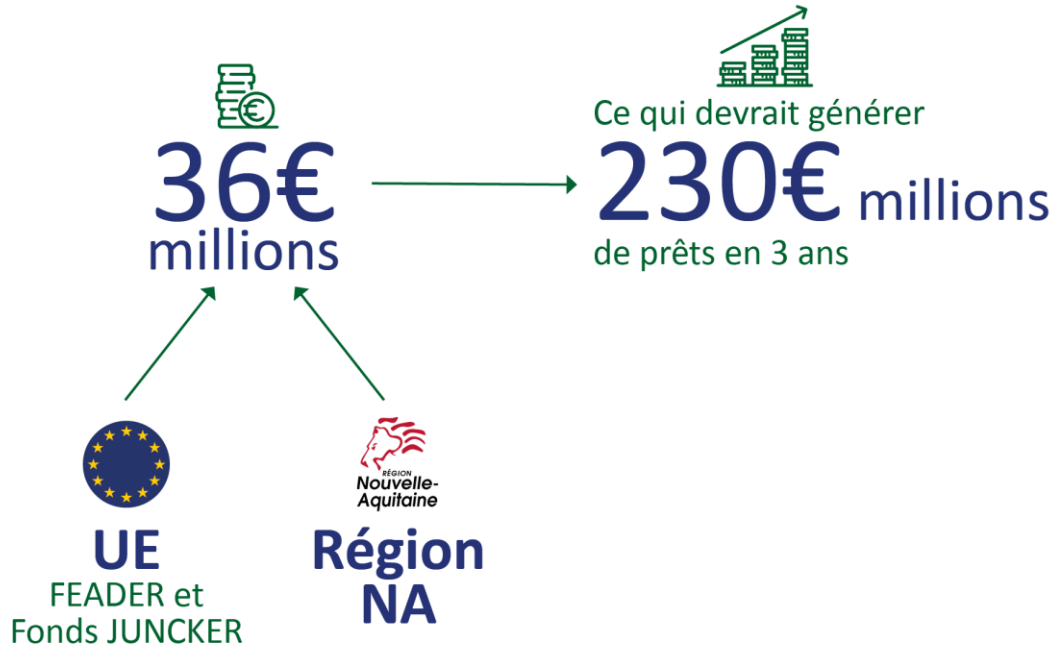
L'initiative Alter'NA



Soutenir le secteur agricole dans sa transition vers l'agroécologie

- Fonds de **garantie** publique et gratuite
- Un instrument pour favoriser les **investissements** des agriculteurs et entreprises agricoles engagés dans la transition écologique
- Il couvre 80% du **risque** de pertes de la banque prêteuse
- Complémentaire aux **programmes de subsides actuels**
- Initiative de la Région et du Fonds européen d'Investissement (FEI)

Alter'NA : des moyens financiers



Alter'NA pour qui ?



- **Les exploitants agricoles**
 - ✓ Personnes physiques et conjoints collaborateurs
 - ✓ Personnes morales GAEC, EARL, SARL, etc.
 - ✓ Candidats à l'installation ayant le statut de jeune agriculteur, bénéficiaire des aides à l'installation
- **Les groupements d'agriculteurs**
 - ✓ C.U.M.A composée exclusivement d'agriculteurs
 - ✓ Structures collectives
- **Les entreprises agro-alimentaires**
 - ✓ Activité de stockage-conditionnement, transformation et/ou commercialisation de produits certifiés agriculture biologique/mode de production biologique

Les bénéficiaires doivent avoir leur siège ou un établissement actif en Région Nouvelle-Aquitaine

Alter'NA : quels projets ?



- Transition des exploitations dans le **secteur de l'élevage**
- Transition des exploitations dans le **secteur de la production végétale** et du **plan végétal environnement (PVE)**
- Développement de la **production de fruits et légumes sous serres**
- Soutien à la **transformation/commercialisation à la ferme**
- Soutien aux **IAA pour développer des produits** certifiés agriculture biologique/mode de production biologique



Les Points Relais Alter'NA



Un réseau de conseil sur tout le territoire

- **Promouvoir** la garantie Alter'NA auprès du monde agricole et des IAA
- **Soutenir** la transition écologique de la Région
- **Conseiller** les porteurs de projets : aide à l'identification des projets éligibles, élaboration du plan de financement, demande de prêts/subventions
- **Inform**er de l'offre bancaire Alter'NA
- **Accompagner** le demandeur de crédit dans sa démarche de financement.

Importance des Points Relais



Rôle central des Points Relais dans un contexte de :

- **Confiance** du monde agricole vis-à-vis des conseillers et experts
- **Faible initiative** dans la recherche de nouveaux financements
- **Inertie et tradition** dans les aspects financiers (clients fidèles, non multibancarisés, déficit de culture financière)

Une étude sur une sélection de '*profiles*' (exploitations en transition écologique) souligne l'importance **des prescripteurs** dans le monde agricole.

Rôle des Points Relais



Une demande de crédit via l'outil web Alter'NA

1

**Le demandeur
potentiel
saisie les
informations
nécessaires**

2

Réponse

Oui

Peut-être

Non

3

Contact direct d'un intermédiaire financier

Consultation d'un Point Relais pour :

- améliorer la demande de financement et les plans d'investissements
- Identifier les investissements potentiellement éligibles
- initier les demandeurs de crédit à la démarche de financement.

Module 2 – Les instrument de garantie publique Alter'NA et INAF



Analyse comparative par :

- Bénéficiaires
- Projets
- Types d'investissement

Instruments de soutien au secteur agricole



INAF

- Nationale (13 régions + 5 TOM)
- Financé par le Ministère de l'agriculture avec une contribution additionnelle du Fonds européen pour les Investissements Stratégiques (*Plan Juncker*)
- Régimes d'aide d'Etat applicables : règlement général d'exemption par catégorie
- Période d'éligibilité : 31 décembre 2025

Alter'NA

- Nouvelle-Aquitaine
- Abondé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- Régimes d'aide d'Etat applicables : intensité d'aide et de minimis
- Période d'éligibilité : 31 décembre 2023

INAF

- Grande **complémentarité** avec les dispositifs régionaux. Les bénéficiaires de l'initiative nationale sont plus restreints, mais son champ d'application est plus large
- Les **objectifs d'investissement** de l'INAF et d'Alter'NA sont **similaires** mais l'initiative **nationale ne comprend pas** le segment **en aval** – notamment la transformation secondaire et la commercialisation – couvert par les dispositifs régionaux

Les bénéficiaires



INAF

- Bénéficiaires actifs dans la partie très **en amont** du secteur agricole qui :
 - ✓ **n'exercent aucune activité préalable** (nouveaux entrants sur le marché comme les jeunes agriculteurs, reconversion professionnelle)
 - ✓ **exercent leurs activités depuis moins de 7 ans** (bénéficiaires finaux récemment installés/0-7 ans depuis la création de l'exploitation)
 - ✓ ont besoin d'un prêt supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires annuel moyen des 5 années précédentes

Alter'NA

- Bénéficiaires actifs dans le secteur agricole et dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles la **phase de développement**

Les projets



INAF

- Développement des **filières de qualité**, les **circuits de proximité**, etc., amélioration des **performances économiques** des modèles agricoles, innovation
- **Renouvellement des générations** et installation des **nouveaux entrants** dans un projet d'agroécologie ou générateur de valeur ajoutée et/ou d'emploi

Alter'NA

- Accompagnement de la **transition des exploitations** dans :
 - ✓ le secteur de l'élevage
 - ✓ de la production végétale et du plan végétal environnement
 - ✓ des fruits et de légumes sous serres
- Soutien de la **transformation - commercialisation à la ferme** : circuits courts, mode de production bio

Les types d'investissements



INAF

- Investissements et matériels
- Frais généraux (directement liés à un investissement matériel pour sa préparation ou sa réalisation)
- Achat d'équipements neufs et d'occasion
- Achat de terrains bâti ou on bâti dans la limite de 10% de la dépense éligible + **20% pour les projets d'installation et de reprise**
- Fonds de roulement connexe et lié à un investissement soutenu par l'instrument financier, dans la limite de 30% du montant total des dépenses éligibles

Alter'NA

- Investissements et matériels
- Frais généraux (directement liés à un investissement matériel pour sa préparation ou sa réalisation)
- Achat d'équipements neufs
- Achat de terrains bâti ou on bâti dans la limite de 10% de la dépense éligible
- Fonds de roulement connexe et lié à un investissement soutenu par l'instrument financier, dans la limite de 30% du montant total des dépenses éligibles

Les types d'investissements



INAF

- Frais de transfert des droits de propriété liés à des entreprises/exploitations, pourvu que ce transfert ait lieu entre investisseurs indépendants
- L'achat de parts sociales y compris dans le contexte familial
- Le matériel d'occasion
- Les investissements liés :
 - ✓ à la production d'énergies
 - ✓ aux activités d'hébergement touristique ou de restauration
 - ✓ aux centres équestres, dans la mesure où ceux-ci présentent au moins 50% de dépenses financées liées à une activité agricole (y inclus transformation et commercialisation)

Alter'NA

- Frais de transfert des droits de propriété liés à des entreprises/exploitations, pourvu que ce transfert ait lieu entre investisseurs indépendants

- Documents requis pour une candidature aux prêts Alter'NA
- Le dossier de financement Alter'NA
- Conforter la démarche de financement dans son ensemble
 - ✓ Les garanties et l'utilisation potentielle d'Alter'NA
 - ✓ Financer la trésorerie et les fonds de roulement
 - ✓ Les assurances et certifications

Quels documents pour le prêt Alter'NA?



Pour un du prêt **supérieur à 200 000 euros**, fournir un plan d'affaires constitué de :

- Historique
- Moyens de production et humains
- Analyse économique et financière (échancier prévisionnel/résumé des charges, contrats de production)
- Description des objectifs de développement : axes prioritaires, objectifs de développement, plan d'actions, investissements prévus et prévisionnel économique
- Présentation du capital d'exploitation

Documents additionnels

Indépendant	Construction	Reprise d'une entreprise existante	Société
<ul style="list-style-type: none">✓ Deux dernières déclarations d'impôts✓ Comptes d'exploitation des trois dernières années	<ul style="list-style-type: none">✓ Éventuels permis✓ Devis de l'architecte en cas de construction neuve	<ul style="list-style-type: none">✓ Contrat de rachat✓ Bilans des trois dernières années✓ Déclaration d'impôts du cédant	<ul style="list-style-type: none">✓ Comptes annuels✓ Bilans détaillés des trois dernières années

Le dossier de financement: checklist



- Décrire son projet
- Vérifier les critères d'éligibilité
- Tester l'éligibilité: imprimer la fiche de synthèse, conserver le code d'accès
- Envisager la garantie Alter'NA pour les investissements adaptés
- Préparer son argumentaire pour convaincre la banque
- Rencontrer les experts (banquiers, assureurs ou conseillers)

La démarche globale de financement



Les paramètres qui établissent **la qualité de du projet de financement** :

- Le **patrimoine net** des emprunteurs ou actif net pour la société
- La **rentabilité de l'activité** : évaluation de la capacité de remboursement
- La **liquidité** : trésorerie suffisante pour les engagements à court terme



La démarche globale de financement



Les avantages et les risques de la relation de crédit

Les contreparties usuellement requises par la banque :

- La domiciliation des flux financiers
- La gestion des comptes



Quelle garantie pour quel projet ?

Alter'NA se substitue ou complète des garanties existantes



Garanties réelles	Garanties personnelles	Garants professionnels	Garanties publiques
<ul style="list-style-type: none">✓ L'hypothèque✓ Le privilège de prêteur de denier (PPD) <p>Pour des montants limités :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ le gage✓ le nantissement✓ le warrant✓ la cession de créances Dailly	<ul style="list-style-type: none">✓ Les cautions :<ul style="list-style-type: none">- la caution simple- la caution solidaire	<ul style="list-style-type: none">✓ Les sociétés de caution mutuelle :<ul style="list-style-type: none">- la Siagi- Sogal-Socamuel- CEGC (Compagnie européenne de garantie et de caution)	<ul style="list-style-type: none">✓ Alter'NA✓ INAF

Trésorerie et fonds de roulement (BFR)



La trésorerie devrait être consacrée intégralement au financement du BFR.

Impact maximum d'une garantie de type Alter'NA

- **Croissance de l'entreprise** liée à un investissement : lors de l'accroissement du chiffre d'affaires et de l'augmentation des besoins en fonds de roulement.
- Constitution d'un **stock**

Impact limité d'une garantie de type Alter'NA

- Cycle d'exploitation : **mise en place** des cultures, nouveaux lots d'animaux, vieillissement des stocks de vin...
- Poste client : effets de commerce ou billets à ordre à échéance de plusieurs mois → **escompte commercial**
- TVA → crédit-relais